

Saint-Colomban 2012-03-12

De : José Levesque
138 rue Louise
St-Colomban, QC
J5K 1K1

A : Véronique Dubois
Régie de l'énergie du Québec
800 place victoria
Montréal, QC
H3C 1E8

Objet: opposition à la demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de lecture à distance sans fil.

Dossier de la Régie: R-3770-2011

Je demande aux membres de la régie de l'énergie, de refuser l'implantation d'un réseau de relève à distance, utilisant des compteurs munis d'émetteur radio, de type GSM900 mhz et Zigbee 2400mhz. Des alternatives câblées (fibre optique, coaxial ou ligne téléphonique) pourraient tout aussi bien faire l'affaire, sans risque biologique pour les générations présentes et futures. Elles auraient le net avantage d'être mieux sécurisées à l'heure où même les services gouvernementaux et militaires du monde se font pirater régulièrement.

Je suis technicien en télécommunication d'affaires depuis 11ans. J'installe des centrales téléphoniques traditionnelles et IP ainsi que des solutions de communication sans-fil pour des magasins à grande surface et usines de petite et très grande envergure très connues au Québec.

Depuis le début de 2006, j'ai commencé à souffrir de maux d'oreilles, maux de tête acouphènes, vertiges, insomnie, perte de concentration, fatigue, diminution de la vision, etc.

J'ai dû m'absenter régulièrement de mon travail pour des raisons médicales et me suis promené de salles d'urgence en rendez-vous chez différents spécialistes sans aucune maladie connue diagnostiquée. Ces démarches ont duré un an et demi. Plus tard, je me suis rendu compte que ces symptômes arrivaient seulement, et je dis bien seulement, lorsque je suis à proximité d'équipements de communication sans-fil.

Pour en être bien certain, mon épouse (infirmière clinicienne) et moi ainsi que des amis, et autres techniciens avons fait des tests (exposition à mon insu et sensation selon le type d'équipement) pour en avoir le cœur net avant d'en parler à des gens du corps médical.

En mai 2009, pour ces raisons, j'ai dû quitter mon emploi en télécommunication d'affaires. Je ne peux plus me retrouver dans un lieu où il y a des équipements sans-fil

pour plus de quelques heures à la fois, sans quoi je m'expose à différents problèmes de santé variant de simples à complexes selon la durée d'exposition.

Je ne peux supporter d'être près d'équipement émetteur GSM, UTM, DECT 6.0, Wifi, Wimax, etc, plus de quelques minutes avant d'éprouver des symptômes.

Il suffit par exemple de quelques heures près d'un routeur Wifi pour que j'ai des conséquences physiques sur plusieurs jours comme des acouphènes, perte de mémoire, spasme et contraction involontaire des muscles du visage, inflammation des oreilles, maux de tête, vertige, je deviens confus et physiquement invalide, saignement de nez et éclatement des vaisseaux sanguins dans les yeux etc.

À l'inverse, quand je suis loin de tout équipement sans-fil, la santé revient, les acouphènes diminuent considérablement, pas de maux de tête, pas de vertige, un bon sommeil, amélioration de la vision et de la mémoire etc.

Pour ces raisons je vous informe qu'il est impossible d'installer sur ou près de ma résidence des compteurs d'électricité, routeur ou collecteur équipé d'émetteur radio sans que cela ne me conduise à la mort en quelques semaines.

Bien que les instances de santé publique disent qu'il n'y a pas de danger pour la santé, j'affirme le contraire et suis prêt à travailler de concert avec eux pour solutionner cette impasse entre la santé et les progrès technologiques dont je suis amant depuis 1995.

Ne pas accepter ce projet n'apporterait aucune conséquence fâcheuse à court ou moyen terme pour notre société. En contrepartie, accepter l'installation de ces compteurs serait courir un très grand risque car partout sur la planète où ces technologies sans-fil sont installées, un nombre grandissant de gens se plaignent des mêmes symptômes que moi. Il n'est sûrement pas si primordial pour notre avenir que nos technologies soient toutes sans-fil. Cela ressemble bien plus à un jouet qui tient à cœur de quelques dirigeants, bien plus qu'à une urgence de société.

Au travers de vos décisions, je vous remercie de penser à vos enfants, femmes enceintes, aînés et personnes dont la santé est plus fragile en raison de leur environnement.

José Levesque
138 rue Louise
Saint-Colomban QC
J5k1k1
(450) 432-6820

Ps: Sincèrement

Je demande aux membres de la régie de l'énergie, de refuser l'implantation d'un réseau de relève à distance, utilisant des compteurs munis d'émetteur radio, de type GSM900 mhz et Zigbee 2400mhz. Des alternatives câblées (fibre optique, coaxial ou ligne téléphonique) pourraient tout aussi bien faire l'affaire, sans risque biologique pour les générations présentes et futures. Elles auraient le net avantage d'être mieux sécurisées à l'heure où même les services gouvernementaux et militaires du monde se font pirater régulièrement.